

# DIAGNOSTIC

Le groupe de réflexion qui adhère globalement au diagnostic effectué par le Haut Conseil de l'Évaluation de l'École a cependant souhaité approfondir la réflexion sur les thèmes étudiés en s'appuyant sur le vécu de l'établissement (LP situé en zone péri-urbaine).

## **Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle :**

Le groupe constate qu'actuellement l'orientation en LP se fait par défaut sur la base de difficultés scolaires et/ou de difficultés comportementales, ce qui génère des problèmes de démotivation, d'incivilité ou de violence. Du coup, des élèves qui en relèveraient n'y viennent pas par crainte de retrouver cette situation dégradée.

Les participants considèrent que le LP est trop souvent utilisé comme une « variable d'ajustement » pour le lycée général ou le collège. Cette situation qui est perceptible dans le secteur tertiaire est prégnante dans le secteur secondaire qui est moins attractif auprès des jeunes bien que mieux adapté à l'emploi.

Cette situation est aggravée par le flou sur le rôle du lycée professionnel : a-t-il uniquement une fonction de formation professionnelle qualifiante ou doit-il également participer au traitement social des jeunes en voie de déscolarisation, en rejet du système scolaire voire rencontrant de graves problèmes comportementaux (sociaux, médicaux, judiciaires...).

Les contraintes de flux entraînent souvent un décalage entre les vœux des élèves et leurs affectations effectives, ce qui démotive les intéressés.

Pour les diplômes de base (CAP) l'enseignement pratique semble insuffisant et donc inadapté à l'employabilité des élèves et à leur insertion professionnelle. En outre, la délivrance des diplômes de ce niveau ne tient pas suffisamment compte des savoir-être des jeunes.

Après l'obtention d'un diplôme de niveau V (BEP) trop d'élèves cèdent aux sirènes de la rémunération immédiate et se dirigent vers des abandons alors qu'ils sont en capacité d'acquérir un niveau IV (baccalauréat professionnel) qui leur permettrait une meilleure adaptabilité à l'évolution des techniques et des conditions de travail.

Les élèves et les familles choisissent trop souvent la spécialité du diplôme par confort immédiat (offre de formation de proximité) alors qu'un établissement plus éloigné offre la formation souhaitée et plus porteuse en terme d'insertion professionnelle. Il semblerait que certaines familles soient mal informées sur les différentes aides financières (prise en charge des transports scolaires, des frais d'hébergement etc.).

Le groupe craint un recours trop fréquent à la préparation au bac professionnel en 3 ans qui semble inadapté aux élèves les plus lents et les plus en difficulté qui ont besoin de plus de temps pour asseoir leurs connaissances.

L'image de marque du lycée professionnel souffre de l'absence de perspective positive en son sein : absence de formation post-bac. Trop peu d'élèves de LP sont admis en BTS qui accueillent encore trop de titulaires de bac généraux.

Enfin le groupe constate un enseignement professionnel à deux vitesses. D'un côté les centres d'apprentissage qui sélectionnent les meilleurs éléments et qui préparent à l'emploi, de l'autre le lycée professionnel qui a obligation de gérer tous les autres élèves quelle que soit leur motivation ou leur comportement. Cette dichotomie contribue à donner une image très négative du lycée professionnel.

Avec les nouveaux concours de recrutement, les candidats enseignants ne sont pas suffisamment jugés sur leurs compétences dans le métier qu'ils devront enseigner. De même, un nombre trop limité d'enseignants remettent leurs connaissances à jour en effectuant des stages en entreprise. Le caractère facultatif de ces stages et leur non prise en compte dans l'évaluation des intéressés est à l'origine de cette situation.

## **Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Les participants constatent beaucoup de violences physiques entre élèves en tous lieux : dans la classe, dans la cour mais aussi aux abords de l'établissement voire dans les transports. Cette situation nécessite de fréquentes interventions des adultes : professeurs, vie scolaires, agents...

Nous constatons également de nombreuses dégradations à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, d'agressions verbales dans le voisinage, de trafic de drogue.

Dans la classe les adultes souffrent également du nombre croissant d'incivilités, de provocations, d'insolences, de contestations systématiques et du bruit permanent. Cette situation crée une tension permanente. Se pose le problème de la cohérence de la réponse des adultes. Les enseignants se sentent désarmés et ont peur d'être jugés sur ce qui se passe dans leur classe.

Face à cette dégradation des relations, on constate une forte diminution de l'encadrement, notamment en ce qui concerne la vie scolaire (aides éducateurs, maîtres d'internat, surveillants d'externat). Ainsi on se trouve face à des situations paradoxales : la collectivité territoriale finance des structures d'accueil pour éviter les nuisances dans le voisinage et l'Etat se désengage et ne fournit pas les moyens humains pour faire vivre ces structures.

On constate également un manque de coordination des différents services qui gèrent les jeunes en difficultés quelle que soit la difficulté (sociale, médicale, éducative). On ignore souvent les antécédents des élèves et il n'existe pas de dispositif de détection des cas lourds à gérer.

On se rend compte que l'application de la loi en ce qui concerne l'obligation scolaire pour les jeunes de moins de 16 ans est parfois difficile voire inexistante. Dans cette situation comment faire respecter un règlement intérieur (obligation d'assiduité, de travail...).

Il est noté aussi une démission éducative de certaines familles alors que ces mêmes familles décident du choix des filières, du passage en classe supérieure dans un cycle.

Pour les structures qui accueillent des élèves particulièrement difficiles en terme comportemental les effectifs sont jugés pléthoriques.

L'organisation actuelle ne permet pas de prendre en charge correctement et d'accompagner des élèves a-scolaires vers d'autres solutions (apprentissage, travail sur le projet personnel...).

## **Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des Collectivités Territoriales ?**

En s'appuyant sur le vécu du personnel TOS, l'assemblée estime que, s'il est nécessaire de rapprocher les lieux de décision des usagers, il convient de le faire dans le cadre du respect des personnels et de la transparence.

Des craintes apparaissent quant au maintien du caractère national des programmes, des diplômes, du recrutement et de la gestion des personnels. Jusqu'à présent l'autonomie laissée aux établissements est toute relative.

# SYNTHESE DES PROPOSITIONS

## Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

- ⇒ Promouvoir une meilleure communication sur les métiers et l'orientation dès le collège (à partir du cycle central) en s'appuyant notamment sur :
  - la présentation des métiers par des professionnels,
  - la visite d'entreprises et de lycées professionnels pour les collégiens quel que soit leur niveau scolaire,
  - développement de la guidance afin d'améliorer la connaissance de soi, de ses aptitudes et goûts,
  - sensibiliser les filles aux évolutions technologiques en cassant les idées reçues sur les filières industrielles.
  
- ⇒ Rendre plus attractif le lycée professionnel par une ouverture vers la poursuite d'études et l'enseignement supérieur (proposer du CAP à la licence professionnelle en passant par le BEP, Bac Pro, BTS) :
  - Avoir une meilleure harmonisation et cohérence entre les différents diplômes de l'enseignement professionnel.
  - Favoriser et améliorer le passage en bac professionnel vers le BTS (en ouvrant des BTS en LP si nécessaire).
  - Développer la mise en réseau des lycées professionnels et techniques.
  - Rendre le BTS plus professionnel et moins théorique pour faciliter le passage bac professionnel – BTS.
  - Il convient de préciser le rôle du lycée professionnel : formation diplômante uniquement ou traitement des jeunes en difficulté (sociale, éducative, comportementale).
  - Mettre en place le mixage des publics (formation initiale, apprentis, formation pour adultes) pour améliorer la motivation et favoriser l'émulation.
  - Le recrutement des enseignants professionnels doit permettre de vérifier les aptitudes des candidats dans les domaines professionnels qu'ils auront à enseigner (ne pas se limiter à l'aspect purement théorique).
  - Développer les relations entre les enseignants et le monde économique en favorisant les périodes d'immersions professionnelles de 3 mois (évolution du statut pour le rendre obligatoire et pris en compte de leur évaluation).

## Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- ⇒ Mettre en place un dispositif d'aide et d'accompagnement des parents en difficulté dans leur rôle éducatif.
  
- ⇒ Développer les structures d'accompagnement pluridisciplinaire (médecine scolaire, assistante sociale, éducateurs spécialisés, psychologues scolaires) pour permettre une véritable guidance des élèves difficiles.

- ⇒ Développer les instances de concertation et d'échange d'informations au niveau d'un groupe d'établissements pour les différents acteurs (services sociaux, services éducatifs, justice) afin de repérer et d'apporter une réponse globale à une situation donnée.
- ⇒ Développer les formations d'établissement sur la gestion des violences et des incivilités.
- ⇒ Donner les moyens pour assurer l'encadrement des structures d'accueil (foyer, maison des lycéens, ...).
- ⇒ Permettre une plus grande réactivité en cas de situation difficile en cours d'année.
- ⇒ Permettre une plus grande souplesse dans l'individualisation du traitement des élèves (ex : autoriser qu'un élève soit sorti de la classe pendant le temps nécessaire pour travailler sa motivation et son projet professionnel).

**Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des Collectivités Territoriales ?**

- ⇒ L'Etat doit continuer à gérer les programmes, le statut de tous les personnels, les examens.
- ⇒ Apporter plus d'équité entre l'offre de formation publique et privée.
- ⇒ Meilleure relation et articulation entre les collectivités territoriales et l'école.
- ⇒ Ne pas décentraliser les personnels TOS pour éviter les différences de gestion entre les différentes collectivités territoriales de rattachement.